

LES BALKANS DANS LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE
DE LA FRANCE. AVRIL 1939 - MAI 1940

Le Général Gamelin écrivait dans ses Mémoires: "Le problème des Balkans se posait à nous, dès l'origine de la guerre. Il n'a cessé de se présenter à nos préoccupations. Il était une part essentielle de la conception générale qui nous guidait"¹.

Quelle était la place des Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France? Quels étaient les objectifs du Haut Commandement dès le printemps 1939 à l'heure où la France devait resserrer ses liens avec la Roumanie et la Grèce? Comment interpréter la première mission de René Massigli, ambassadeur de France en Turquie? Dans quelle mesure l'action diplomatique française était-elle concertée avec celle de la Grande-Bretagne?

Après avoir évoqué l'attitude de la France avant guerre, nous nous interrogerons sur son comportement devant la question balkanique au cours de la drôle de guerre. Si la France paraît prendre l'initiative, quelle est l'attitude de la Grande-Bretagne? Cette attitude évolue-t-elle au cours de la période?

Enfin, comment expliquer l'ajournement des projets d'intervention, notamment à Salonique? Ce problème pose la question des moyens d'action de la France et appelle la réflexion sur les limites de la puissance française.

I. LA PLACE DE L'EUROPE DU SUD-EST DANS LES PRÉOCCUPATIONS
STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES FRANÇAISES AVANT LE
DECLenchement DE LA GUERRE

(automne 1938 - automne 1939)

1. C'est *au lendemain de Munich* que de nouvelles perspectives *stratégiques* sont évoquées par les responsables du Haut Commandement soucieux de ne pas se laisser surprendre par un nouveau défi allemand.

Quelle est alors la place des enjeux méditerranéens dans ces orientations

1. Général Gamelin, *Servir*, t. 3, Paris, Plon, 1947, p. 206.

stratégiques et quelle est la place accordée aux Balkans dans l'espace méditerranéen?

Le 12 octobre 1938 le Général Gamelin rédigeait une "note sur la situation actuelle" qui évoquait les menaces potentielles pour la sécurité française. A cette date, une série d'informations parvenues sur les intentions hostiles de l'Italie conduisait le Haut Commandement à examiner la situation en Méditerranée².

L'amiral Darlan estimait nécessaire de renforcer l'outil naval français afin de pouvoir, le cas échéant, neutraliser l'Italie. Après la violente campagne antifrançaise en Italie en novembre, les craintes du Haut Commandement paraissaient fondées. L'amirauté française suivait dès lors de très près le dossier mais c'est au début de l'année 1939 que plusieurs dispositions nouvelles devaient être adoptées³.

C'est en février 1939 qu'une réunion des chefs d'état-major généraux étudiait les possibilités d'action en Méditerranée et concluait à la nécessité d'une coopération franco-britannique. Dès lors le gouvernement français allait s'efforcer d'obtenir l'organisation de cette coopération. Dès février 1939, la France obtenait des engagements précis de la Grande-Bretagne. Ainsi avant la crise tchèque de mars, le chef du Foreign Office, Lord Halifax, annonçait: "Nous entrons actuellement dans une phase entièrement nouvelle de nos relations avec la France sur la question de la défense commune de nos deux pays. Nous avons été autorisés à ouvrir une première étape de négociations avec les Français sur les conceptions stratégiques générales dans lesquelles nous serions les *alliés de la France*, contre l'Allemagne et l'Italie"⁴.

C'était là en effet un tournant décisif. La Grande-Bretagne, en temps de paix, étudiait les modalités d'une alliance avec la France dans l'hypothèse d'un conflit avec l'Allemagne ou l'Italie.

C'est dans ce contexte nouveau qu'était posée la question d'un front balkanique.

Du printemps à l'été 1939, la question des Balkans est posée par les Franco-britanniques qui font apparaître certaines divergences mais la stratégie d'ensemble obéit à des orientations communes.

Dès avril-mai 1939, lors des *conversations d'état-major* avec la *Grande-Bretagne*, les grandes orientations stratégiques définies à Londres privilégient

2. Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), 5N 579 dr 1 - Note Général Gamelin, 12 octobre 1938.

3. SHAT, 2N 225.

4. Public Record Office (PRO), Londres, FO 371, 22, 93.

l'hypothèse d'une guerre *longue*. Persuadés que la guerre future sera une guerre totale mettant en jeu les forces militaires mais aussi démographiques et économiques, les Franco-britanniques ne pensent pas que l'Allemagne attaquera d'abord à l'ouest, espérant que le temps jouera pour eux.

Dans le perspective d'une attaque initiale sur le front oriental, c'est-à-dire contre la Pologne, il était souhaitable de constituer un front de puissances opposées à l'Allemagne, permettant d'exercer des pressions sur les flancs de l'Allemagne, ou d'ouvrir des théâtres d'opérations périphériques. Dans la perspective d'un conflit engagé par la coalition italo-allemande, il pouvait être judicieux de s'attaquer au maillon le plus faible, c'est-à-dire l'Italie. Dès lors, le théâtre d'opérations du Sud-Est méditerranéen devenait essentiel⁵.

De mai à août 1939, les conversations navales franco-britanniques progressent; elles prévoient en Méditerranée une répartition des tâches qui devait aboutir à des dispositions précises dont on connaît les grandes lignes. La France se voyait confier la défense de la Méditerranée occidentale et à la Grande-Bretagne l'aile orientale. Outre la flotte de la Méditerranée, une force de raid basée à Mers-el-Kebir était prête à intervenir soit en Méditerranée dans le cas de l'intervention hostile de l'Italie, soit dans l'Atlantique, le cas échéant.

Dès le 24 mai 1939, Darlan pouvait écrire: "Les excellents rapports franco-britanniques ont permis de déplacer vers la Méditerranée le centre de gravité des forces de haute mer"⁶.

2. La mission de Massigli et de Weygand en Turquie. Les origines du traité anglo-franco-turc

On sait que René Massigli avait été désigné, au lendemain de Munich, pour représenter la France à Ankara. Il devait s'efforcer dès le début de l'année 1939 d'aplanir les obstacles et de préparer les voies d'un rapprochement franco-turc. Aux yeux de l'ancien directeur d'Europe, Ankara était une pièce essentielle dans le dispositif diplomatique qu'il souhaitait favoriser.

Au printemps 1939, le général Weygand était envoyé par le Général Gamelin pour étudier les modalités d'une éventuelle coopération militaire avec la Turquie. Accompagné de René Massigli, il était reçu par le Président de la République turque Ismet Inonu en présence du ministre des affaires étrangères turc Saradjoglu.

5. SHAT, 5N 579, 12.

6. Service Historique de la Marine (SHM), 1BB2, 208 - Papiers Darlan.

Dans son rapport de mai, le Général Weygand écrivait à l'intention du gouvernement: "La force turque est un facteur considérable dans les Balkans et le Proche Orient et par suite sur l'ensemble du théâtre stratégique européen. Les dispositions actuelles de la Turquie constituent un sérieux élément de succès politique que la conservation de la paix et de succès militaire en cas de conflit"⁷.

Le président du Conseil Daladier avait été informé de l'évolution favorable des relations diplomatiques franco-turques. Depuis l'hiver, il était disposé à opérer un vaste redéploiement de l'action diplomatique française. Il avait personnellement œuvré en faveur du rapprochement franco-britannique et il confiait à Leger le soin de suivre de près le dossier franco-balkanique. Partisan de la fermeté face à l'Allemagne, il était également hostile à l'idée d'un rapprochement franco-italien car il avait été informé des véritables intentions de l'Italie avant même la conclusion du pacte d'acier. Préoccupé par l'hypothèse d'un conflit engagé par les Germano-italiens, il estimait indispensable de constituer un vaste front diplomatique de la Pologne à la Turquie. S'il acceptait également à l'automne d'engager des conversations tripartites avec la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S., il restait fort réservé sur l'issue de ces conversations et ses papiers privés montrent qu'il n'escomptait pas un appoint russe. En revanche, il estimait possible de renforcer des liens de la France avec la Roumanie et d'intégrer dans le système diplomatique français la Turquie et la Grèce⁸.

Dès le mois d'avril, la Grande-Bretagne avait décidé d'accorder à la Roumanie et à la Grèce une garantie comparable à celle qu'elle accordait à la Pologne. Elle souhaitait voir la France s'associer à son action. L'initiative est donc britannique et le quai d'Orsay se montrera au début réservé sur l'opportunité d'une déclaration conjointe mais le gouvernement en accord avec le Haut Commandement souhaitaient éviter de montrer à l'Allemagne et à l'Italie l'existence de divergences franco-britanniques.

Ainsi le 13 avril, la France et l'Angleterre annonçaient qu'elles donnaient leur garantie à la *Roumanie* et à la *Grèce*⁹.

Un mois plus tard, l'Angleterre signait avec la Turquie une déclaration d'assistance mutuelle et de coopération en cas d'agression entraînant la guerre en Méditerranée. La France ne pouvait signer dans des délais aussi courts

7. Ministère des Affaires étrangères (MAE), Papiers Massigli 1939.

8. Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), 2DA4, dr5, sdr b - Fonds Daladier.

9. *Documents diplomatiques français*, DDF, 2e série, tome XV, no 377.

car en dépit des efforts déployés par René Massigli, un contentieux demeurait entre la France et la Turquie; la question du "Sandjak d'Alexandrette" devait être réglée. Ce territoire situé au nord-ouest de la Syrie était sous mandat français. Les Turcs prétendaient que la population y était en majorité turque. Après la signature du traité franco-syrien de 1936, un statut nouveau avait été accordé au Sandjak en janvier 1937. Mais des troubles éclataient; l'accord du 4 juillet 1938 entre la France et la Turquie qui différait les élections mécontentait les Syriens sans donner entière satisfaction aux Turcs.

En 1939 la Turquie devait exiger la cession du Sandjak pour prix de sa coopération. Le 23 juin 1939 un nouvel accord était signé par lequel la France cédait à la Turquie le Sandjak. Les deux pays s'engageaient à assister mutuellement en attendant la signature d'un traité d'alliance franco-anglo-turc.

A la veille de l'entrée en guerre, le traité n'était pas signé; on devait apprendre quelques semaines plus tard que le ministre des Affaires Etrangères Saradjoglu se rendait à Moscou! La Turquie avait donc mis "deux fers au feu"; elle ne signera qu'en octobre après l'échec des conversations de Moscou¹⁰.

Ainsi, dès le temps de paix, la France et la Grande-Bretagne avaient apporté leur soutien à la Roumanie et à la Grèce. Elles avaient initié un rapprochement avec la Turquie. L'attitude d'Ankara montrait cependant que cet édifice diplomatique reposait sur des bases fragiles. On ne devait pas tarder à découvrir également que la France et la Grande-Bretagne n'avaient pas exactement les mêmes visées. Dès septembre 1939 certaines divergences devaient se faire jour entre les deux alliés.

II. LES FRANCAIS, LES BRITANNIQUES ET LA QUESTION DU "FRONT D'ORIENT"

(septembre - décembre 1939)

1. *L'attitude du Haut Commandement français*

Le 12 septembre 1939, le Général Gamelin, chef d'état-major général de la Défense nationale, écrivait à Dalandier: "Les études poursuivies au cours de cette année au sujet du développement d'un conflit éventuel ont démontré l'intérêt essentiel d'un théâtre d'*opérations de l'Orient méditerranéen*, se reliant à celui de l'Afrique du Nord et permettant notamment d'apporter

10. J.-B. Duroselle, *L'abîme*, Paris, Imprimerie Nationale, 1982, pp. 72-73.

un secours direct à la Grèce et à la Yougoslavie, de soutenir indirectement la Roumanie par la menace qu'il ferait peser sur la Bulgarie. La Turquie voulant entrer dans notre jeu, l'ouverture de ce théâtre d'opérations semble possible"¹¹.

Dès la mi-septembre, il examinait avec l'amiral Darlan la forme que pouvait prendre cette action sur le front d'orient. Il mettait à l'étude l'examen d'un projet d'intervention sur ce front grâce à l'envoi d'un corps expéditionnaire "à Salonique ou à défaut Constantinople". Ce projet allait être plus particulièrement confié au général Weygand.

Depuis le 27 août 1939, le Général Weygand, ancien inspecteur général des Armées, avait été nommé commandant en chef des forces françaises situées dans l'Orient méditerranéen. Il était en outre chargé de coordonner l'action des missions militaires françaises auprès des armées turque, grecque, yougoslave et roumaine.

Le quai d'Orsay a conservé une fort intéressante correspondance entre l'ambassadeur René Massigli et le Général Weygand. De son poste d'observation de Beyrouth, Weygand qui entretient d'excellentes relations avec les autorités militaires locales, bénéficie, semble-t-il, d'un véritable capital d'estime.

Le choix opéré par Gamelin se révélait judicieux et il pouvait écrire à un de ses collaborateurs que Weygand était le seul capable "de galvaniser autour de lui les armées balkaniques susceptibles de se ranger à nos côtés". Il notait aussi: "Les Britanniques ne pouvaient que s'incliner devant celui qui avait été le collaborateur du maréchal Foch"¹².

La question de la collaboration avec les Britanniques était en effet l'une des préoccupations essentielles du Général Gamelin à la miseptembre. Mais les visées stratégiques françaises étaient-elles comprises à Londres?

L'amiral Darlan avait exposé les enjeux de ce front d'orient. Selon lui, il s'agissait d'atteindre trois objectifs:

- 1) écarter la guerre du territoire national en lançant des opérations sur un autre territoire
- 2) obtenir l'intervention des pays balkaniques dont les divisions ne sont pas négligeables
- 3) arrêter la poussée allemande dans l'Est et le Sud-Est.

Une note à l'attention du Président Daladier¹³ précisait avant la réunion inter-

11. FNSP, 3DA2, dr 2. et Général Gamelin, *Servir*, t. 3, pp. 206-207.

12. Idem, *ibidem*.

13. SHM, 1BB2, 208, Papiers Darlan.

alliée de Brighton ce que pouvait représenter l'appoint des partenaires balkaniques. Les estimations étaient les suivantes :

Turquie : 33 divisions et 2 brigades
Roumanie : 36 divisions et 7 brigades
Yougoslavie : 20 divisions
Grèce : 15 divisions.

La constitution d'un front balkanique pouvait donc être un facteur de dissuasion mais la France devait pouvoir contribuer avec la Grande-Bretagne à renforcer le potentiel dont disposaient les éventuels alliés. Cette question devait faire l'objet de discussions franco-britanniques.

2. Les deux alliés devant les questions balkaniques et la conclusion du Traité anglo-franco-turc—septembre - novembre 1939. Le conseil de Brighton (22 septembre)

Comment le problème était-il posé à Londres?

Dès le 12 septembre, le Cabinet de guerre présidé par Chamberlain examinait la situation dans les Balkans et prenait connaissance des conclusions de la réunion des chefs d'état-major du 9 septembre. Les responsables du Haut Commandement britannique estimaient la situation encore très instable. Ils notaient aussi la faiblesse des armées de ces partenaires éventuels. Examinant l'organisation d'une intervention sur ce front, ils s'interrogeaient aussitôt sur l'attitude de l'Italie. Ils estimaient nécessaire de *privilégier* avant tout le *maintien de la neutralité de l'Italie*. En un mot concluait le rapport : "Nous ne pouvons dans le même temps poursuivre une politique visant à maintenir l'Italie neutre et une politique de mobilisation des forces balkaniques contre l'Allemagne"¹⁴.

A cette deuxième *réunion* du Conseil *suprême interallié* devaient intervenir pour la Grande-Bretagne : Neville Chamberlain, Lord Halifax et l'amiral Chatfield (Défense), et pour la France : Edouard Daladier, Dautry (armement), le Général Gamelin et l'amiral Darlan. Le Président du Conseil posait clairement la question de la constitution d'un front d'Orient, il évoquait la possibilité d'une intervention à Salonique. Il exposait dans ce point de vue des chefs d'état-major en soulignant l'importance de la neutralité italienne. Il restait donc très réservé sur la possibilité d'une intervention à Salonique.

14. François Bedarida, *La stratégie secrète de la drôle de guerre*, Presses FNSP, Paris 1979, pp. 124-132.

En revanche, il estimait nécessaire de suivre de près les actuelles conversations en cours entre la Turquie et l'U.R.S.S. Il était entendu que Weygand suivait de très près ce dossier.

Aucune décision n'intervenait concernant la question du front d'Orient. On s'efforçait d'agir par voie diplomatique pour sonder les réactions italiennes dans l'hypothèse d'un resserrement des liens avec les puissances balkaniques.

Au moment où la Pologne était définitivement écrasée par l'Allemagne, Paris et Londres n'avaient pas réussi à mettre au point un plan d'action commun dans la région balkanique.

Le seul véritable succès franco-britannique pendant l'automne 1939 devait être la signature du *traité anglo-franco-turc* le 19 octobre 1939. Le 25 septembre Weygand écrivait à Massigli pour le tenir au courant de l'évolution du dossier turc : "L'accord anglo-turc est réglé au point de vue financier ; je pense que les accords tripartites civil et militaire vont pouvoir être signés bientôt. Sans doute ce sera quand M. Saradjoglu reviendra de Moscou"¹⁵.

Après l'échec des conversations de Moscou, le gouvernement turc se décidait à signer. Il avait refusé d'accéder au désir des Soviétiques de voir les Dardanelles fermées aux navires alliés. Par le traité d'Ankara signé le 19 octobre 1939, en présence des Généraux Weygand et Wavell, "Les trois puissances s'engageaient à intervenir contre toute agression d'une puissance méditerranéenne en Méditerranée orientale". On voit que le traité était fort restrictif et qu'il n'engageait pas la Turquie en cas de guerre des Alliés contre l'U.R.S.S. Il faut ajouter qu'un protocole secret donnait à la Turquie beaucoup de latitude pour accomplir ses obligations. Les Turcs promettaient dans les autres cas que ceux prévus par les textes une procédure de consultation et une neutralité bienveillante. Un protocole financier et une convention militaire accompagnaient le texte.

Il y avait là un succès diplomatique mais on était loin de la constitution d'un véritable "front d'Orient". Le Général Weygand s'efforçait cependant de poursuivre les études sur la possibilité d'une expédition à Salonique.

Quelles pouvaient être les perspectives ouvertes à court terme par le traité d'Ankara ?

En novembre il s'en ouvrait à Massigli et indiquait trois directions d'action :

1) une intervention à Salonique ne devait pas être exclue mais elle supposait l'accord britannique.

15. MAE, Papiers Massigli, octobre 1939.

2) l'organisation des transports maritimes devait faire l'objet d'un examen approfondi. L'envoi du corps expéditionnaire pouvait s'effectuer à partir du Levant, d'où la nécessité de prévoir le maintien des communications dans la partie orientale du bassin méditerranéen.

3) La question de l'action interalliée éventuelle en Roumanie devra être réexaminée.

Dans quelle mesure ces propositions étaient-elles entendues?

Le 22 novembre il apprenait que Massigli devait se rendre à Paris et lui écrivait pour lui faire part de ses déceptions et l'inciter à agir. "Notre inaction laisse le champ libre à l'Allemagne qui ne se prive pas d'y galoper. Nous sommes navrés. Voici maintenant la Roumanie qui est accrochée du côté du Reich... Avec ferveur je souhaite que votre voyage à Paris soit fructueux et que vous soyez parvenu à ouvrir l'esprit de ces Messieurs"¹⁶.

3. Le gouvernement Daladier et les questions balkaniques (novembre - décembre 1939)

Depuis octobre 1939, la France, après avoir refusé les propositions de paix allemandes, était entrée dans la "drôle de guerre". Le gouvernement Daladier avait été remanié en septembre et Georges Bonnet qui restait au gouvernement avait cependant quitté le quai d'Orsay. Le président du Conseil qui avait pressenti plusieurs personnalités avait finalement choisi de prendre lui-même le portefeuille des Affaires Étrangères. Il cumulait ainsi de lourdes charges puisqu'il avait conservé la Défense nationale. Très préoccupé par la poursuite de l'œuvre de réarmement, il n'avait pas une parfaite connaissance de l'ensemble des dossiers diplomatiques. Dans la conduite de l'action diplomatique, il se fiait beaucoup à Alexis Léger et n'aurait pas toujours reçu des conseils suffisamment éclairés. Ainsi en novembre, quand s'engage la guerre russo-finlandaise, le gouvernement français estime opportun de proposer son assistance. Dès cette époque la question des approvisionnements en fer suédois est évoquée. Ce dossier va désormais accaparer l'attention du chef de Gouvernement français¹⁷.

Quelle est alors la place des questions balkaniques dans les perspectives diplomatiques et stratégiques du gouvernement?

16. *Idem, ibidem.*

17. Elisabeth du Reau, *Edouard Daladier et la sécurité de la France*, tome 6, Thèse de doctorat d'Etat, Paris I, 1987, pp. 2148-2151.

a) *La préparation du sommet franco-britannique du 19 décembre 1939* montre que le président du Conseil reste très attaché au projet d'une intervention alliée sur ce théâtre périphérique. Dès le mois de novembre, il se tenait informé des résultats de négociations en cours avec les gouvernements des deux Etats partenaires de la France, la Grèce et la Roumanie.

C'est avec la *Grèce* que les relations avaient le plus progressé. Les dossiers personnels conservés par le Président montrent qu'il suivait régulièrement les informations que lui faisait parvenir le Général Gamelin.

C'est en novembre que le Président recevait un important rapport sur l'état des conversations franco-grecques. Le Général Gamelin qui commentait ce rapport paraissait relativement confiant. Il notait l'intérêt de récentes conversations entre le colonel de Lobrit, attaché militaire à Athènes, et le Général Papagos, chef d'état-major de l'armée hellénique. L'attaché français avait demandé l'étude des modalités d'un débarquement du corps expéditionnaire susceptible d'être envoyé par les Alliés. La réponse grecque avait été la suivante: un accord de principe pouvait être envisagé mais il supposait la réalisation de certaines conditions préalables. La préparation d'une telle opération nécessitait la *livraison* du *matériel* demandé par la Grèce et l'augmentation du crédit de deux millions de livres sterling déjà consentis mais pas encore octroyés¹⁸. La France qui souhaitait un engagement de ses partenaires avait-elle les moyens de répondre à leur demande?

Edouard Daladier consulté sur ce point répondait qu'il devait consulter le ministre de l'Armement Raoul Dautry et le ministre des Finances Paul Reynaud. Il indiquait aussi que la question méritait un examen plus approfondi car il posait le problème plus vaste de l'assistance militaire aux puissances alliées ou amies. Cette question devait être étudiée sur le plan interallié dans tous les cas où les puissances intéressées étaient également concernées par la garantie britannique. La question devait donc être posée au conseil-suprême interallié du 19 décembre¹⁹.

b) *Le sommet franco-britannique du 19 décembre et l'ajournement du projet d'intervention alliée dans les Balkans*. Cette réunion à Paris était la quatrième du Conseil suprême interallié. Les deux délégations étaient importantes. On notera pour la France la présence d'Alexis Léger et du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères Champetier de Ribes. Le Général Gamelin et l'amiral Darlan devaient intervenir également à plusieurs reprises.

18. J.-B. Duroselle, *L'abîme*, op. cit., pp. 72-77.

19. SHAT, 27N4, Conseil suprême.

De Grande-Bretagne étaient venus outre Neville Chamberlain et Lord Halifax, le Général Ironside, Lord Chatfield et le major-général Ismax. L'ordre du jour essentiellement consacré à la Finlande et aux questions balkaniques justifiait la présence de nombreux représentants du Haut Commandement appelés comme experts auprès des responsables politiques.

C'est Edouard Daladier qui ouvrait la séance et posait d'emblée la question de la *situation* dans les *Balkans*. Après avoir rappelé l'intérêt de l'accord conclu avec la Turquie, il s'interrogeait sur l'action à mener en Europe du Sud-Est. Les deux alliés avaient un *répit* de quelques mois avant le printemps. Il fallait l'utiliser pour permettre aux puissances balkaniques d'organiser une résistance dans le cas d'une attaque de l'Allemagne ou de la Russie. Il précisait alors sa pensée: il n'était pas question dès aujourd'hui d'envisager l'envoi d'un corps expéditionnaire car il pouvait en résulter une *opposition de l'Italie*. Il était en revanche souhaitable de conduire une "*action diplomatique commune* auprès des quatre capitales balkaniques afin de leur montrer que la France et la Grande-Bretagne étaient prêtes à donner leur assistance à tous les Etats déterminés à se défendre contre toute agression".

Dans cette perspective, il fallait étudier les modalités de cette assistance et développer les contacts d'état-major avec Ankara, Belgrade, Athènes.

Neville Chamberlain intervenait alors brièvement mais fermement pour rappeler qu'il était hostile à toute intervention militaire car il craignait une attitude hostile de l'Italie.

Edouard Daladier insistait à nouveau en demandant l'examen du problème de l'assistance "matérielle" aux Etats balkaniques. Les deux alliés devaient aussi s'employer à susciter la coopération entre les Etats balkaniques²⁰.

En fait les déclarations d'Edouard Daladier s'inspiraient assez étroitement d'une importante note rédigée par un conseiller proche de René Massigli, Louis Aubert, ancien membre de la délégation française à la S.D.N.²¹.

Quelles étaient les conclusions de ce Conseil interallié?

Neville Chamberlain s'engageait seulement à donner des instructions diplomatiques en faveur de cette coopération interbalkanique. Il s'efforcerait de sonder les intentions italiennes et chargeait Sir Percy Lorraine de cette mission à Rome. Aucune autre décision d'envergure n'était prise. C'était un ajournement "*sine die*" des projets d'intervention interalliée envisagés à l'automne²².

20. PRO, Cab 66, Supreme War Council Meeting, 19 décembre 1939.

21. MAE, papiers 1940, Papiers Daladier - Note Aubert, décembre 1939.

22. PRO, Cab 66, 19 décembre 1939.

Ainsi, au cours des premiers mois de la drôle de guerre, quelques progrès avaient été enregistrés sur le plan diplomatique, mais depuis la signature du traité d'Ankara, les conversations d'état-major piétinaient et les projets d'intervention militaire ne débouchaient sur aucune action concrète.

L'attitude de l'Italie était au centre des préoccupations des deux alliés.

En France, la prudence d'Edouard Daladier en décembre s'inspirait des conseils de Gamelin opposé à toute action susceptible de déboucher sur un conflit ouvert avec l'Italie. En Grande-Bretagne où les réserves étaient encore plus manifestes chez les décideurs politiques. Le précédent malheureux de l'expédition des Dardanelles était souvent évoqué pour dissuader l'Amirauté d'agir. Le Lord de l'Amirauté Winston Churchill exprimait en effet à l'automne de nombreuses réticences et estimait le projet aventureux²³. Il devait cependant reprendre les plans étudiés par le comité militaire allié au printemps et dans un contexte diplomatique et stratégique nouveau préconiser la relance du projet.

III. LA RELANCE DU PROJET D'INTERVENTION DANS LES BALKANS, LES DIVERGENCES INTERALLIÉES ET LE CONSTAT D'IMPUISSANCE DES DEUX PARTENAIRES

(janvier - mai 1940)

Au début de l'année 1940, les problèmes méditerranéens passaient au second plan des préoccupations des deux chefs de gouvernement. Le développement des opérations en Scandinavie et l'organisation de la lutte contre l'Allemagne occupaient l'attention des responsables civils et militaires, comme en témoignent les délibérations du Conseil suprême interallié en février-mars 1940.

En France, le conflit latent entre Edouard Daladier et Paul Reynaud se dénoue en mars au profit du second. L'échec des projets d'assistance à la Finlande n'est pas étranger à la chute du gouvernement Daladier. Cependant celui-ci reste ministre de la guerre et de la Défense nationale dans le nouveau gouvernement présidé par Paul Reynaud. C'est à ce titre qu'il est saisi, en avril, d'une demande du gouvernement britannique concernant l'action à envisager en Méditerranée orientale dans le cas d'une agression italienne. L'initiative vient cette fois-ci de Londres.

23. *Ibidem*, *Idem*.

1. La relance du projet d'intervention interalliée en Méditerranée orientale
(avril 1940)

Le 9 avril 1940, au cours du *Conseil suprême interallié*, Paul Reynaud évoquait brièvement à la fin de la séance une information en provenance de Rome. Selon les services secrets français, certaines sources font entrevoir la possibilité d'une attaque ou d'une mobilisation générale italienne. "Quelles mesures conviendrait-il de prendre en commun dans cette éventualité"? Quelles est la réponse de *Churchill*?

Il rappelait que "des engagements ont été pris en commun par les amirautés française et britannique en vue d'une concentration de forces navales alliées en Méditerranée". Il estimait cependant "que le moment n'est pas bien favorable pour détacher des forces navales importantes en Méditerranée"²⁴.

On le voit, l'amirauté britannique restait toujours fort réservée sur les possibilités d'action des alliés. Or le ton change quelques jours plus tard à la suite de rumeurs venues de Belgrade affirmant que l'Italie voulait occuper les ports dalmates. Cette information venait donc conforter les renseignements communiqués par la France.

Dès le 14 avril, le Cabinet britannique se réunissait pour étudier cette éventualité et demandait à l'Amirauté britannique de prendre contact dans les plus brefs délais avec la rue Royale à Paris.

C'est ainsi que l'amiral *Darlan* était sollicité par son homologue britannique l'amiral Pound. On demandait aux Français s'ils étaient prêts à prendre la direction des opérations navales dans la Méditerranée, la flotte française agissant avec le concours d'éléments britanniques²⁵. L'amiral Darlan en plein accord avec Weygand soumettait au ministre de la Défense, Daladier, une note précisant les visées stratégiques de la rue Royale et les moyens tactiques à mettre en place.

Se plaçant dans l'hypothèse où la Grèce et la Turquie étaient favorables à une action alliée, il était indispensable d'occuper la Crète qui commande la mer Egée, et le Dodécanèse. "La possession de la Crète est primordiale si nous envoyons un corps expéditionnaire à Salonique". Il examinait ensuite le problème du transport des troupes. Les troupes destinées à occuper ces têtes de pont devraient être prélevées sur les forces françaises d'Afrique du Nord et de Syrie et sur les troupes britanniques de Palestine et d'Egypte. Il

24. SHAT, 27 N1 - Conseil Suprême, 9 avril.

25. SHM, 1BB2, 208 - papiers Darlan.

escomptait l'appoint des forces grecques et turques²⁶. Ainsi placée au pied du mur, l'amirauté française avait relevé le défi.

Ce plan était-il réalisable? Avait-il l'appui de toutes les autorités militaires françaises, était-il agréé par le gouvernement?

Dès le 16 avril, le Comité de guerre examinait la situation en méditerranée. Le Général Gamelin restait réservé et ne croyait possible que le transport à Salonique des trois divisions du Général Weygand car il était imprudent de soustraire des effectifs aux unités stationnées en Afrique du Nord.

Le ministre de la Défense nationale estimait que l'action à envisager dans l'immédiat était d'abord diplomatique et devait être conduite avec les Britanniques afin de connaître les intentions des puissances balkaniques, "Le premier terrain de combat est le terrain diplomatique"²⁷.

Le Comité ne prenait donc aucune décision; à cette date la question des renforts à envoyer à la Norvège primait encore.

Une *réunion interalliée* intervenait les 22 et 23 avril: elle examinait l'ensemble du dossier en présence des principaux responsables civils et militaires des deux Etats. Les deux partenaires allaient-ils élaborer une véritable stratégie commune?

Churchill indique que l'amiral Pound et l'amiral Darlan se sont longuement concertés et qu'il y a un accord sur le partage des tâches entre les deux amirautés. Il n'exclut pas une intervention mais attire l'attention sur l'importance des moyens à déployer. Est-ce conciliable avec la poursuite des opérations en Norvège?

Neville Chamberlain montre bien la lourdeur des tâches qui incombent aux Alliés, il faut donc tout mettre en œuvre pour éviter un conflit ouvert avec l'Italie. Des mesures doivent cependant être étudiées dans cette éventualité. La première démarche doit être la recherche d'un *accord avec la Grèce*. Paul Reynaud veut *aller plus loin*; il faut dès maintenant examiner les modalités pratiques d'une intervention et acheminer vers le Moyen Orient les moyens nécessaires. La Grande-Bretagne n'y est pas hostile mais en ce qui la concerne, elle ne peut mobiliser dès maintenant des bâtiments qui sont engagés sur le théâtre scandinave²⁸.

Ainsi l'initiative de la relance avait bien été britannique mais *Londres ne voulait pas prendre d'engagement prématuré*. Les réserves manifestées en France par le Général Gamelin et en Grande-Bretagne par Chamberlain

26. Idem, *ibidem*.

27. FNSP, 3DA6, dr3 - Les comités de guerre.

28. SHAT, 27N1, CSI, 22-23 avril 1940.

traduisaient la faiblesse des moyens d'action des deux partenaires incapables d'engager des forces importantes sur deux théâtres d'opération sans risques d'affaiblir leur capacité défensive.

2. A la veille de la campagne de France des alliés divisés et impuissants devant la menace italienne sur la sécurité en Méditerranée

Au début de mai, les divergences déjà très sensibles depuis le début de la drôle de guerre s'accusent encore entre les deux partenaires français et britannique. Les tensions qui se manifestent s'expliquent aussi par la situation politique intérieure.

a) Au sein du *Cabinet britannique* le désaccord est croissant entre Winston Churchill et Neville Chamberlain dont la politique est jugée trop timorée. Ces divisions internes entraînent une certaine paralysie du processus décisionnel dont rend bien compte Charles Corbin dans ses dépêches qu'il envoie de Londres à Paris en avril et au début de mai. On sait que la crise se dénouera le 10 mai à la veille de la campagne de France au profit de Winston Churchill qui évince Neville Chamberlain²⁹.

Dès la fin avril, les chefs d'état-major britanniques avaient pris une position ferme. Une note adressée par les chefs d'état-major sur "les implications éventuelles de l'Italie en Méditerranée" exposait le 21 avril 1940 les conséquences militaires d'une action agressive de l'Italie. Ce document montrait que l'inaction serait la pire des politiques³⁰. Le Foreign Office avait également pris position dans un télégramme envoyé à Paris: "Nous sommes très impressionnés par le danger de ne rien faire en cas d'attaque sur la Yougoslavie"³¹. Or au début de mai, Neville Chamberlain maintenait toujours une position expectative. Churchill n'avait pas encore les moyens d'imposer ses vœux.

b) *En France*, la situation est également conflictuelle. Au sein du gouvernement des partisans d'une politique de conciliation avec l'Italie sont toujours présents. La plupart de ceux qui étaient partisans de la médiation italienne en septembre 1939, Georges Bonnet, Anatole de Monzie soutenus par Laval et Caillaux du Sénat œuvrent discrètement en faveur de la reprise de con-

29. John P. Mackintosh, *The British Cabinet*, London, Stevens, pp. 430-431.

30. PRO, CAB 66, avril-mai 1940.

31. François Bédarida, *op. cit.*, pp. 446-447.

versations avec l'Italie et tentent dès le début mai d'influencer Daladier. Celui-ci est alors orienté vers la fermeté mais toujours préoccupé par le souci de ne pas s'écarter des vues britanniques car la France n'a pas les moyens d'agir seule³². Au début du mois de mai, le Haut Commandement paraît lui aussi décidé à engager une action militaire contre l'Italie si celle-ci engageait une action agressive et menaçait l'intégrité de l'un ou l'autre des Etats balkaniques. Il y a cependant des nuances exprimées par le Général Gamelin toujours plus prudent et réservé que ne le sont l'amiral Darlan et le Général Weygand.

A la veille du Comité de guerre, une importante note de synthèse est présentée au gouvernement. Emanant de l'état-major général elle étudie la situation dans le bassin méditerranéen et envisage les possibilités d'action d'un corps expéditionnaire français. "Il y a lieu, indique-t-on, de prendre dès maintenant toutes mesures nécessaires pour pouvoir déclencher très rapidement dans le cas où les circonstances seraient favorables. Le transport de la métropole à Salonique d'une avant garde fortement dotée de moyens aériens". Le rapport suggérait l'envoi rapide de *renforts aériens* au Levant afin de permettre leur intervention en région de Salonique le cas échéant.

La situation sur le *plan maritime* était cependant plus *préoccupante*, toute action navale supposait une étroite concertation avec les Britanniques. Un débarquement à Salonique serait facilité si les Alliés organisaient dès maintenant la défense contre avions de cette base³³. Ce rapport devait largement inspirer la discussion qui se déroulait le 4 mai en séance restreinte du *Comité de guerre*. Cette séance, présidée par Edouard Daladier, permettait au ministre de la Défense nationale de s'exprimer à cœur ouvert devant les responsables du Haut Commandement. Il laissait percer son amertume: "Il faut demander aux Anglais ce qu'ils veulent, il faut étudier l'hypothèse d'une guerre avec l'Italie. Il ne faut pas faire comme pour la Norvège annoncer des mesures militaires contre l'Italie en Méditerranée... et ne rien faire finalement. Ce sont les Anglais qui ont poussé à cette guerre et ils se dérobent dès qu'il s'agit de prendre des mesures qui risqueraient d'affecter les œuvres vives de l'Angleterre".

Au cours de la discussion, la question des moyens d'action est évoquée à plusieurs reprises: ainsi le Général Gamelin explique "qu'il faut choisir entre l'envoi des renforts demandés par les généraux Nogues et Weygand et notre action éventuelle en Belgique et en Hollande. L'envoi des renforts

32. J.-B. Duroselle, *L'abîme*, op. cit., pp. 120-125.

33. FNSP, 3DA6, dr3 - Les comités de guerre.

nécessiterait l'abandon que nous avons promis à ces deux pays". Le Général Buhrer pense qu'il faut déduire de cela que c'est le front Nord-Est qui est essentiel.

Le Président Daladier conclut avec les membres du Comité qu'il n'y a pas lieu d'envoyer des renforts terrestres en Afrique du Nord et au Levant sauf une division en Thrace si les Turcs y consentent. Le corps expéditionnaire serait donc formé des divisions actuellement stationnées au Levant sans autre renfort.

Les généraux Noguès et Weygand n'obtenaient aucun appoint³⁴. Lorsque le Comité de guerre se réunissait en séance plénière le 6 mai, les informations parvenues de Londres étaient peu encourageantes. Paul Reynaud posait à nouveau la question de l'intervention à Salonique. "Le cabinet britannique est divisé sur ce point, au dernier conseil suprême les Anglais ont demandé pour se prononcer sur l'avis des techniciens". Selon Charles Corbin trois propositions seraient débattues à Londres : guerre à l'Italie, abstention, position intermédiaire. Lord Halifax tout en exprimant encore des réserves serait favorable à une déclaration de guerre, Chamberlain paraissait partager cette opinion. Paul Reynaud était cependant très sceptique et se demandait si la Grande-Bretagne s'abstiendrait comme le laissaient entendre certaines sources³⁵.

Dans ces conditions, les mesures envisagées restaient modestes. Le Comité ne pouvait donner satisfaction à Weygand qui demandait un renfort d'une division et de chars. Pour envisager une action d'envergure il fallait nécessairement régler avec les Britanniques trois questions en suspens : celle du Commandement de Terre, celle du commandement naval en Méditerranée, celle de l'arrivée en méditerranée de torpilleurs anglais. Ces préalables étant posés le gouvernement français adoptait une position expectative³⁶. Si Paul Reynaud et Edouard Daladier se référaient sans cesse à la décision britannique, c'est qu'ils étaient bien conscients de l'insuffisance des moyens propres de la France. La solution d'attente permettait aussi de ménager l'avenir.

Finalement Chamberlain résumait la position des Alliés quand il déclarait en réunion de cabinet le 14 mai : "La démarche la plus prudente consiste à attendre pour voir ce que les Italiens vont faire et à prendre notre décision dans cette optique". C'était bien un constat d'impuissance³⁷.

34. *Ibidem*.

35. *Ibidem*.

36. *Ibidem*.

37. PRO, CAB 66, mai 1940.

La politique d'atermoiements franco-britanniques en Méditerranée orientale illustrait l'incapacité des deux démocraties à constituer un véritable front de résistance prenant appui sur les puissances balkaniques.

L'histoire des relations anglo-franco-balkaniques met en évidence les disfonctionnements du système mis en place au cours de l'été 1939. Si les deux alliés français et britannique devaient à plusieurs reprises se concerter, les *structures prévues* pour le temps de guerre *paraissaient tout à fait inadaptées à l'élaboration d'une prise de décision rapide*. Organe consultatif et non décisionnel, le Conseil suprême interallié émettait des recommandations mais en cas de conflit aucun véritable arbitrage n'était prévu. Les problèmes posés par la coordination au niveau militaire montraient également les limites de la coopération interalliée.

Comme devait le noter un peu plus tard Marc Bloch, les *démocraties n'avaient pas su "penser la guerre"*. Dès lors l'initiative revenait aux régimes autoritaires qui devaient tenter d'occuper le terrain.

Université du Maine